

Appel à soutien à notre camarade "Camille" le 19/02

18 février 2021



Maison des Syndicats
- 2 rue du Parc - 71100 CHALON SUR SAONE

Chalon/Saône, le 17 février 2021

Communiqué de presse

APPEL A Soutien à notre camarade « Camille » le 19/02/2021
à partir de 8 h 00 devant le Tribunal de Chalon sur Saône

Un Gilet Jaune passe au tribunal pour une caricature du Commissaire de Police de Chalon sur Saône postée sur les réseaux sociaux. Pour un partage qui plus est, et ce n'est pas à l'origine de la caricature. C'est carrément le commissaire qui a porté plainte contre elle. C'est un jugement pour l'exemple, on le sait tous.

Pour UNE CARICATURE BORDEL !!!!

En plus, elle est vraiment pourrie, rien de fou. (dans ce contexte anxiogène, nous ne pouvons la mettre ici, vous comprendrez pourquoi...)

A travers ce jugement, c'est bien la libre expression qui est visée ! On n'a plus le droit de rire de tout et surtout pas d'eux...

Notre amie a vraiment besoin de soutien : pour elle, mais aussi pour la défense de la liberté d'expression de base dans toute démocratie digne de ce nom. On ne peut pas les laisser nous dicter quoi dire et penser. On doit rester vigilants et défendre cette fameuse liberté « chérie ».

Sophie (alias « Camille ») est donc convoquée au tribunal de Chalon sur Saône le 19 février 2021 à 8 H 30 dans l'affaire du "commissaire moqué" façon Carnaval pendant les mobilisations de l'hiver 2020 contre la réforme des retraites. Celui-ci a porté plainte pour préserver son droit à l'image. La liberté d'expression n'est donc pas pour tout le monde.

Il est important d'être présent le 19 et de montrer notre solidarité et notre détermination, la convocation de Sophie n'étant que la suite de l'affaire de la gare et de la répression policière de tout mouvement social, qui s'en est suivie.

Nous sommes des Militants -es et des citoyens -nes engagés -es et pas des délinquants -es !

Non à la répression policière et à la criminalisation des mouvements sociaux ! D'où notre appel à rassemblement statique par SUD-Solidaires 71 et autorisé :

**RENDEZ A PARTIR DE 8H00 CE 19/02/2021 DEVANT LE TRIBUNAL DE CHALON SUR SAONE
POUR SOUTENIR SOPHIE !!!**



Maison des Syndicats
- 2 rue du Parc – 71100 CHALON SUR SAONE

Chalon/Saône, le 17 février 2021

Communiqué de presse

**APPEL A Soutien à notre camarade « Camille » le 19/02/2021
à partir de 8 h 00 devant le Tribunal de Chalon sur Saône**

Un Gilet Jaune passe au tribunal pour une caricature du Commissaire de Police de Chalon sur Saône postée sur les réseaux sociaux. Pour un partage qui plus est, et ce n'est pas à l'origine de la caricature. C'est carrément le commissaire qui a porté plainte contre elle. C'est un jugement pour l'exemple, on le sait tous.

Pour UNE CARICATURE BORDEL !!!!

En plus, elle est vraiment pourrie, rien de fou. (dans ce contexte anxiogène, nous ne pouvons la mettre ici, vous comprendrez pourquoi....)

A travers ce jugement, c'est bien la libre expression qui est visée ! On n'a plus le droit de rire de tout et surtout pas d'eux...

Notre amie a vraiment besoin de soutien : pour elle, mais aussi pour la défense de la liberté d'expression de base dans toute démocratie digne de ce nom. On ne peut pas les laisser nous dicter quoi dire et penser. On doit rester vigilants et défendre cette fameuse liberté « chérie ».

Sophie (alias « Camille ») est donc convoquée au tribunal de Chalon sur Saône le 19 février 2021 à 8 H 30 dans l'affaire du "commissaire moqué" façon Carnaval pendant les mobilisations de l'hiver 2020 contre la réforme des retraites. Celui-ci a porté plainte pour préserver son droit à l'image. La liberté d'expression n'est donc pas pour tout le monde.

Il est important d'être présent le 19 et de monter notre solidarité et notre détermination, la convocation de Sophie n'étant que la suite de l'affaire de la gare et de la répression policière de tout mouvement social, qui s'en est suivie.

Nous sommes des Militants -es et des citoyens -nes engagés -es et pas des délinquants -es !

Non à la répression policière et à la criminalisation des mouvements sociaux ! D'où notre appel à rassemblement statique par SUD-Solidaires 71 et autorisé :

**RENDEZ A PARTIR DE 8H00 CE 19/02/2021 DEVANT LE TRIBUNAL DE CHALON SUR SAONE
POUR SOUTENIR SOPHIE !!!**

- **Emplacement : ré-agir ensemble** > Mobilisations et actualités > Actualités >

- Adresse de cet article :

<https://solidaires.org/Appel-a-soutien-a-notre-camarade-Camille-le-19-02>